

# Convention de formation « Working Flair »

Date de la formation :

.....

Lieu de formation :

SARL BAR ACADEMY,  
32 rue Henri Martin,  
93310 LE PRE ST GERVAIS

Heures de formation : de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Coût de la formation : 1200 euros HT + TVA 19.6 %

Coordonnées du participant :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Coordonnées de la société :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Coordonnées de l'Organisme de prise en charge (ex : AGEFOS, FAFIH...) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

N° d'agrément formateur BAR ACADEMY : 11 93 05403 93

## OBJECTIF DE FORMATION :

Cette formation est destinée au flair bartenders souhaitant approfondir leur maîtrise du flair derrière le bar.

Formation idéale pour les bartenders actif souhaitant travailler en working flair.

Tout le matériel et les ingrédients nécessaires à la formation sont fournis par Bar Academy.

Les formations sont assurées par des PRO FLAIR BARTENDERS.

### PROGRAMME :

1<sup>er</sup> jour :

- accueil et présentation du flair et de Bar Academy
- visionnage commenté de compétition
- la verse
- manipulation du shaker
- premiers pas flair

2<sup>ème</sup> jour : working flair

- apprentissage des bases
- exercices de synchronisation (bouteille+shaker)
- mise en place d'une routine

3<sup>ème</sup> jour : exhibition flair

- apprentissage des bases
- exercices de synchronisation (bouteille+shaker)
- mise en place d'une routine

4<sup>ème</sup> jour : le flair à 3 éléments

- travail sur les routines des 2 et 3<sup>ème</sup> jours
- flair avec les instruments de bar (verres, serviettes, glace...)
- technique flair autour du cocktail
- finalisation de la routine
- remise du diplôme WORKING FLAIR BAR ACADEMY



## CONDITIONS PARTICULIERES :

La formation étant axée sur des manipulations de shaker et autres ustensiles de bar, BAR ACADEMY retire toutes responsabilités en cas d'accident, chaque stagiaire devra respecter les règles de sécurité primaires définies par BAR ACADEMY (expliquer le 1<sup>er</sup> jour de formation).

Il est conseillé au stagiaire d'apporter un T-shirt de rechange.

## DISPOSITIONS FINANCIERES :

En contre partie de cette formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : 1200 € HT x ..... Stagiaire(s) = .....€ HT

### En Option :

Frais d'hébergement (hôtel 2\*\*): 400 € HT x ..... stagiaire(s) = .....€ HT

Frais de restauration (midi) : 60 € HT x ..... stagiaire(s) = ..... € HT

Soit un total de .....€ HT

TVA 19.60% ..... €

Total TTC : ..... € TTC

## CONFIRMATION ET ACCEPTATION :

Pour les prises en charge de formation, le dossier devra parvenir 1 mois avant le début de la formation à l'organisme collecteur (FAFIH, OPCAREG, AGEFOS ....)  
Ceux-ci nous contacteront pour nous confirmer leur participation aux frais de formation.

Pour ceux qui n'utilisent pas la prise en charge, le paiement devra s'effectuer le deuxième jour de la formation par chèque libellé à l'ordre de BAR ACADEMY SARL.

ACCEPTATION :

SIGNATURE ET CACHET

Convention établie à Paris, le .....